



Agora de fin d'année : ne laissez pas vos congés geler !

Fin novembre, vous avez certainement reçu un mail concernant les congés de fin d'année. Petit manuel simplifié, pour être serein en 2014 :

Congés de Noël :

- Les jours posés jusqu'au 31 décembre inclus sont pris sur le solde 2013.
- Les jours posés à compter du 2 janvier inclus sont consommés sur 2014.

Il vous reste des congés ? Veinards !

Mieux vaut déposer ses jours de 2013 sur le compte épargne temps (CET). Pourquoi ? Sur le CET, leur durée de validité est illimitée. Tandis qu'en cas de report, les jours ont une date limite de consommation contraignante (vacances de printemps).

De plus, ces 5 jours de report ne génèrent pas de jours de fractionnement. Alors que les jours CET, si !

Enfin, les jours CET peuvent désormais être posés sans contrainte, à l'unité, comme des jours de congés classiques.

ATTENTION : les jours de fractionnement acquis en 2013 ne sont pas reportables ! Il faut donc les poser avant le 31 décembre !

Quant aux agents qui souhaitent changer de module horaire en 2014, ils devront en faire la demande dans le libre-service avant le 20/12/2013

Catégorie A - Accès au grade d'Inspecteur Principal Concours et examen pro

















La DGFIP a fixé le nombre de places offertes au concours professionnel d'IPFIP à 93, au titre de 2014.

Ce concours s'adresse aux Inspecteurs qui auront atteint au 1er septembre 2014 le 5^{ème} échelon et 5 ans de services effectifs en catégorie A.

L'administration organisera également un examen professionnel (15 places), pour chacune des catégories suivantes :

- **article 18 : Inspecteurs des Finances Publiques ayant atteint au 1er septembre 2014 le 8ème échelon et ayant exercé 10 ans en catégorie A**
- **article 19 : Inspecteur Divisionnaire de classe normale ayant au moins 18 mois de services effectifs dans leur grade.**

Pour plus d'informations vous pouvez nous contacter à contact@fo-dgfip.fr

<p>Au garage: (ya pu d' sous pour les déplacements ma pov Lucette)</p> 	PRICE \$220	<p>CHANCE</p> 	<p>Bâtiment domanial</p> 	PRICE \$240	<p>Filière Gestion Publique</p>	PRICE \$260	<p>Trésorerie de</p>	<p>PRICE \$150</p>  <p>Régie des eaux</p>	<p>PRICE \$280</p>  <p>Game</p>	 <p>Lettre contre la fraude fiscale</p>	
<p>DISI Bordeaux: réparation d'ordinateur à distance (bientôt par la pensée)</p>	PRICE \$200	<div style="text-align: center;">  <p>DGFIPOPOLY EDITION SPECIALE LANDES 2013 !</p> </div>								<p>Trésorerie de</p> 	PRICE \$300
<p>Boulevard du Point d'Indice Gélé</p>	PRICE \$180									<p>Caisse Conjointe</p> 	PRICE \$300
<p>Formation déontologie</p>	PRICE \$180									<p>Trésorerie de</p> 	PRICE \$320
<p>Pôles ressources humaines - budget</p>	PRICE \$200									<p>Mission Maitrise des risques</p>	
<p>TVA: pour les crédits, prendre à droite</p>	PRICE \$140									<p>CHANCE</p> 	
<p>Economies: pas de chauffage à Dulamon</p>	PRICE \$150									<p>Secrétariat</p> 	PRICE \$350
<p>Rond point de la CFE</p>	PRICE \$140									<p>Bureau de Ze King</p> 	PRICE \$400
<p>Braquage à la landaise</p> 	PRICE \$120									<p>Déclarations</p> <p>Ah, et ma prime de campagne Déclarations ?</p>	
<p>JUST VISITING</p>										<p>CHANCE</p> 	
										<p>Déclarations</p> <p>- J'ai pas reçu - C'est quoi la case TR? - Ah et ma demi part?</p>	
		<p>à SAISIR</p>									
		<p>Filière fiscale</p>									
		<p>Brigade canine (hypothèques)</p>									
		<p>Sylvestre le chat</p>									
		<p>Et c'est parti pour 365 jours!</p> 									



CHANCE

Vu le contexte, ce DGFIPopoly pourra réserver l'année prochaine! Waouw!!!!



Nota bene : Dans le jeu du DGFIPopoly des Landes, note bien que tu ne pourras pas jouer avec le pion « Huissier des Finances publiques ».

En 2014, le département devrait accueillir un poste d'Inspecteur chargé des poursuites... Mais pour les agents B commissionnés qui sont en place, et dont l'emploi est sur la sellette... Silence radio... Disparition ? Reclassement ? Maintien dans une mission dont les prérogatives ont été élargies par Bercy? Compensation des pertes financières ?... La réponse est dans la hotte...

Pour FO DGFIP - Landes, seul le maintien de quatre agents de terrain est une option !

Compte-rendu de la CAP – Agents C filière fiscale, affectation au 1^{er} Janvier 2014.

La CAP locale du 12 décembre s'est tenue à la Direction, afin de décider du mouvement d'affectation des agents C filière fiscale, au 1^{er} janvier 2014.

Dans la mesure où il n'y a eu aucune arrivée dans le département, il s'agit là d'un mouvement purement composé des agents en poste dans les Landes.

Sur les vœux exprimés, 6 ont pu être satisfaits et les vacances de postes ont été pourvues :

1 agent au SPF DE DAX	2 agents au SIP DAX
2 agents au SIE DAX NO	1 agent au SIP SIE MORCENX

Comme il n'y avait que des postes vacants dans la RAN de DAX, seuls les agents faisant partie de la RAN de DAX ont été destinataires de la note indiquant que "*tous les agents peuvent demander un poste lors des mouvements même si il n'y a pas de poste vacant*". *Il peut y avoir des cascades de vacance de postes.*

La direction enverra désormais à tous les agents cette note lors des mouvements.

Il faut donc bien rappeler à l'ensemble des agents qu'ils peuvent demander un poste souhaité même s'il n'y a pas de vacance indiquée sur ce poste.

La mise en place des RAN (MONT DE MARSAN - DAX - MORCENX) est maintenant effective.

Le changement est surtout pour les agents de la gestion publique qui devront désormais intégrer ce nouveau mode de gestion :

un agent souhaitant changer de RAN devra faire une demande de mutation nationale.
un agent souhaitant changer de structure (il y en a plusieurs : GESTION DES COMPTES PUBLIQUES (les trésoreries) et FISCALITE (service des impôts des particuliers)) devra faire une demande de mutation nationale.

SONDAGE IFOP DGFIP : le Baromètre social : un «thermomètre » pour sonder les humeurs des agents :

En ces temps d'économie, la DGFIP a mandaté l'institut de sondage IFOP pour recenser les problèmes, affres et autres fâcheux ennuis des agents. Comme tout un chacun le sait, IFOP est une institution philanthropique, qui travaille pour rien.

Et pendant ce temps, le point d'indice...

Dire qu'il suffirait au Directeur Général de lire le vrai *Fo* journal pour tout savoir gratuitement !

Retraite : âge de départ, montant estimé ; un triple dispositif d'information

- Le relevé de situation individuelle (RIS) :
Il est adressé à l'ensemble des agents, tous les 5 ans à partir de l'âge de 35 ans.
- L'estimation indicative globale (EIG) :
Adressé aux agents âgés de 55, 60 ou 65 ans, ce document précise le montant estimatif de la retraite qu'ils percevront en fonction de leur âge de départ en retraite.
- Les simulateurs fonction publique M@rel :
Ce simulateur reste toutefois réservé aux fonctionnaires n'ayant pas cotisé à d'autres régimes ; sans cela, le montant estimé est faussé.
http://dresg.intranet.dgfip/missions/gestion-retraites/fusion/mission-retraite_index.html.

Agents des Landes déprimés, pour Noël, voici les recettes *Made In DGFIP* pour ne pas (vous) rater :

La campagne du DUERP, qui doit s'achever le 20 décembre, à la veille des vacances, recense les risques professionnels qui menacent les agents de la Direction des Landes.

Sachant que le dernier CHS ministériel a recensé 26 suicides à la DGFIP, et plus de 3000 agents reconnus « en souffrance, sachez qu'au quotidien également, il y a danger.

- Un compte de gestion pèse en moyenne 4 kg, soit l'équivalent d'un caribou nouveau-né. Se faire écraser par un compte de gestion n'est donc pas anodin.
- Lors des pots de fin d'année au bureau, attention à la bûche ! Le petit bûcheron en plastique est responsable de nombreuses coupures, aussi douloureuses que celles des feuilles A4.

Plus sérieusement, il est important de faire savoir à notre Direction que les agents des Landes sont à bout.

Et en tout état de cause, pour FO DGFIP LANDES, voir s'ouvrir une négociation sur les Risques Psycho-sociaux et refuser de considérer que les suppressions d'emplois en sont la principale cause, ce n'est pas crédible. Ces suppressions sont la cause primordiale de la dégradation des conditions de travail.

Faites le remonter par le DUERP. Faites le remonter par vos représentants en CHS.

Idées reçues sur la réforme des retraites des fonctionnaires : HALTE A LA DESINFORMATION

- 1/ Lorsque l'Etat verse la pension de ses fonctionnaires retraités, il ne fait que remplir son rôle d'employeur.
- 2/ Contrairement aux affirmations de certains, **il n'existe pas de déficit de la retraite des fonctionnaires car il n'y a pas de caisse de retraite des fonctionnaires de l'Etat.**

Il s'agit là d'une énième campagne de tentative d'opposition des salariés du privé et du public, la tactique est connue et condamnable.

Secrétaire départemental: Christian NOIVES

Elus en CT: Jean-Philippe CAMPAGNE

Elus en CHS: François SOULEYREAU
Laurie REROLLE

Elus en CAP: Philippe GUY

Jean- Marc SEGRIA

Stéphane BARDUGONI

Sophie HANQUEZ

Tél:06-30-18-96-35

DDFIP

SIE Dax Sud Est

Trésorerie de Dax

SIP de Dax

Trésorerie de Parentis-en-Born

Trésorerie de Roquefort

SIP de DAX

christian.noives@gmail.com

jean-philippe.campagne@dgfip.finances.gouv.fr

francois.souleyreau@dgfip.finances.gouv.fr

laurie.rerolle@dgfip.finances.gouv.fr

philippe.guy@dgfip.finances.gouv.fr

jean-marc.segria@dgfip.finances.gouv.fr

stephane.bardugoni@dgfip.finances.gouv.fr

sophie.hanquez@dgfip.finances.gouv.fr